

Diplôme National d'Entraîneur 1 VB (DNE1 VB)

Module 1 « Optimisation du collectif »

<p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Entraîneur amateur. ◆ Entraîneur en formation professionnelle. <p>Pré requis</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ DRE1 VB ou BEF4 ou BP JEPS mention volley ou BP JEPS ASC volley <p>Durée et lieu de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ 5 jours (35 heures) en présentiel <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ 35 heures en FEAD <p>Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe.</p> <p>Moyens techniques nécessaires</p> <p>Gymnase avec terrain de volley-ball, et matériel spécifique (ballons, caddies, ...)</p> <p>Salle de réunion équipée projection.</p> <p>Disposer d'un ordinateur en présentiel.</p> <p>Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.</p> <p>Intervenants</p> <p>Formateurs DTN ou prestataire externe FFVolley.</p> <p>Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.</p> <p>Contacts Référents</p> <p>Nicolas SAUERBREY DTN Adjoint en charge des Formations 06.69.30.05.92. nsauerbrey.dtn@ffvb.org</p>	<p>Objectifs pédagogiques</p> <p>Enrichir et développer les compétences de l'entraîneur dans la gestion d'un collectif : établissement du projet d'équipe, construction d'un collectif, optimisation des systèmes collectif, détermination d'axes de travail collectif, établissement de plan de jeu, managérat.</p> <p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Concevoir un projet d'équipe. ◆ Planifier et programmer une saison sportive. ◆ Identifier les caractéristiques du rapport de force en fonction de la catégorie entraînée. ◆ Optimiser les systèmes collectifs. ◆ Utiliser la méthodologie de prise de statistiques. ◆ Identifier des axes de travail collectif. ◆ Produire un plan de jeu optimisé reposant sur des indicateurs objectifs. ◆ Optimiser le managérat <p>Modalités et délais d'accès</p> <p>Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.</p> <p>Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.</p> <p>Modalités pédagogiques</p> <p>La formation a une durée de 35 heures répartie sur 5 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFVolley).</p> <p>Chaque séquence peut alterner : Apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP en petits groupes, travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé, construction de documents, présentation orales individuelles ou en groupes.</p> <p>Modalités de positionnement</p> <p>Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.</p> <p>Modalités d'évaluation</p>
--	--

<p>Assistante de la Formation 01.58.42.22.25. secretariat.formation@ffvb.org</p> <p>Personne en Situation de Handicap (PSH)</p> <p>Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :</p> <p>Mme. Isabelle COLLET : isabelle.collet@ffvb.org</p> <p>OU</p> <p>Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé : para.volley.sante@ffvb.org</p> <p>Tarifs</p> <p>Frais pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ 420€ HT/stagiaire SANS prise en charge OPCO ◆ 595€ HT/stagiaire AVEC prise en charge OPCO <p>Frais pension complète (si présentiel) ou restauration</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ € HT/stagiaire <p>La fédération n'est pas assujettie à la TVA.</p> <p>Références administratives</p> <p>N° SIRET : 784 406 126 00044</p> <p>APE : 9312Z</p> <p>N° déclaration d'activité : 11 94 08285 94</p> <p>Qualiopi : Certificat B00359</p>	<p>Les candidats sont soumis à 2 épreuves de certifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Une évaluation des connaissances à l'aide d'un texte à trous portant sur les concepts abordés lors de la formation. ◆ Une épreuve vidéo qui consiste à établir le diagnostic d'une séquence de jeu collectif afin de déterminer des axes de travail pour optimiser la performance d'un collectif ou définir un plan de jeu pour affronter un adversaire. <p>Modalités de rattrapage</p> <p>Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification, il lui sera proposé de s'inscrire à l'épreuve de rattrapage.</p> <p>Cette épreuve consiste à filmer 3 matchs de championnat de son équipe.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ D'en extraire les statistiques pour votre équipe et les adversaires, ainsi que les organisations collectives des adversaires. ◆ A partir de ces observations, il lui est demandé de construire les plans de jeu de son équipe pour affronter de nouveaux les adversaires concernés. <p>Cette épreuve se déroulera dans un délai maximum de 4 mois suivant la fin du module, en visioconférence ou auprès du CTS de la région du candidat.</p> <p>En cas de nouvel échec, le candidat est ajourné et devra se réinscrire au module, suivre la formation et représenter l'épreuve de certification.</p> <p>Fin de formation</p> <p>A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendue et validée par le formateur.</p> <p>Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.</p> <p>Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné », "Rattrapage" sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.</p> <p style="text-align: center;">=====</p>
---	--